

RÈGLEMENT (CE) N<sup>o</sup> 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) – ANNEXE II. EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit.**

NOM DE PRODUIT: **EPSOM SALT TROPICAL COCONUT**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage de produit: Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

Utilisations déconseillées: Inconnus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue Alexander Humboldt N<sup>o</sup>12. El Puerto de Santa María, 11500, Cádiz (Espagne).

Numéro de téléphone: +34 856 925 095

E-mail: [elpuerto@nortemchem.com](mailto:elpuerto@nortemchem.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence: +34 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9:00 à 18:00 heures

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange ne contient pas de composés dangereux.

\* Classification selon le Règlement (CE) n<sup>o</sup> 1272/2008.

\* Vérifiez la classification complète, y compris les déclarations préventives dans la SECTION 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Ne s'applique pas.

**2.3. Autres dangers**

PBT: Cette mélange n'est pas identifiée entant que mélange PBT.

vPvB: Cette mélange n'est pas identifiée comme une mélange vPvB.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

Allergènes cosmétiques selon le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 30 novembre 2009, relatif aux produits cosmétiques:

**Benzyl Benzoate ≤ 0.05 %**

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Information générale: Aucune mesure particulière n'est requise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après inhalation: Respirer de l'air frais, consulter le médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après l'ingestion: Fournir plusieurs verres d'eau à boire pour diluer. Si les symptômes persistent, consultez le médecin.

\*Effets différés: Ne s'applique pas.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTECONTRE L' INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un flux discontinu d'eau ou de brouillard d'eau. Assurer une ventilation parfaite.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques: Pendant la combustion lors de l' incendie, aucune vapeur toxique n'est produite dérivé du mélange.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie: Il n'y a pas de dangers spécifiques dérivés de la mélange.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Lors de la lutte contre l'incendie, porter des masques de protection appropriés et pendant l'extinction à long terme, utiliser des appareils respiratoires à oxygène.

## RUBRIQUE 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSIÓN ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la poussière. non requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun effet indésirable n'est connu. Prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines.

Information supplémentaire: Aucune substance dangereuse n'est libérée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage: Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Collectez les déchets mécaniquement. Ramassez autant que possible dans un récipient propre approprié, de préférence pour réutilisation, sinon pour élimination.

Laver la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation sûre: Porter des lunettes de protection individuelles.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Sans objet. Il n'y a pas de risques particuliers pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Le produit doit être stocké protégé et gardé au sec.

Matières incompatibles: Non applicable.

Conditions de stockage commun: Stocker dans des récipients fermés.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection individuelle:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne requiert pas de précautions environnementales spéciales.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Solide cristallin bleu
Odeur	Caractéristique du produit
Seuil olfactif	N/A*
pH (25°C)	7.72 (Dissolution à 1% en poids)
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative (20°C)	1.01 g/cm <sup>3</sup> (Dissolution à 1% en poids)
Solubilité(s)	Très soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	N/A
Température d'auto-inflammabilité	-
Température de décomposition	Il ne se décompose pas
Viscosité	N/A
Propriétés explosives	Il n'explose pas

**Propriétés comburantes**

Non comburant

\* N/A: Ne s'applique pas.

**9.2. Autres informations**

N'est pas appliqué

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Sans objet. Pas de dangers de réactivité.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune n'est connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter: Aucune en particulier.

**10.5. Matières incompatibles**

N'est pas appliqué

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

N'est pas appliqué.

**SECCIÓN 11: INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Type de danger qu'implique ce produit: N'est pas appliqué.

Toxicité aiguë:

Sulfate de magnésium:

Oral (rat): DL50 &gt; 2000 mg/kg

Cutanée (rat): DL50 &gt; 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non irritant.

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Sans objet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Sans objet.

Danger par aspiration: Sans objet.

Informations sur les voies d'exposition probables: Sans objet.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Une irritation cutanée peut survenir.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Sans objet.

Effets interactifs: Sans objet.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Sulfate de magnésium:

Toxicité pour les poissons

LC50 *Gambusia affinis* (Poisson moustique): 15500 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

EC50 *Daphnia magna* (grande puce): 1700 mg/l; 24 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

EC50 *Desmodesmus subspicatus* (algue verte): 2700 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC50 *Photobacterium phosphoreum*: 84000 mg/l; 30 min (IUCLID)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas appliqué.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

On n'attend pas de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N'est pas appliqué. Composé inorganique.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6. Autres effets néfastes

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Traitement des résidus de produit: Pas de traitement spécial.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales. Laissez les produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipulez les conteneurs sales comme le produit lui-même.

\* Sans précautions particulières.

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

### 14.1. Numéro ONU

Ne s'applique pas.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Ne s'applique pas.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Ne s'applique pas.

### 14.4. Groupe d'emballage

Ne s'applique pas.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Ne s'applique pas.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs

Ne s'applique pas.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas considéré produit chimique dangereux.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

<b>Classe de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Catégorie de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention d'avertissement</b>	Ne s'applique pas.
<b>Conseils de prudence</b>	Ne s'applique pas.

**HISTORIAL DE CAMBIOS**

FECHA	EDICIÓN	RESUMEN DE CAMBIOS
25/09/2018	0	Création initiale. Émission

RÈGLEMENT (CE) N<sup>o</sup> 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) – ANNEXE II. EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit.**

NOM DE PRODUIT: **EPSOM SALT VANILLA & CINNAMON**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage de produit: Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

Utilisations déconseillées: Inconnus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue Alexander Humboldt N<sup>o</sup>12. El Puerto de Santa María, 11500, Cádiz (Espagne).

Numéro de téléphone: +34 856 925 095

E-mail: [elpuerto@nortemchem.com](mailto:elpuerto@nortemchem.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence: +34 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9:00 à 18:00 heures

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange ne contient pas de composés dangereux.

\* Classification selon le Règlement (CE) n<sup>o</sup> 1272/2008.

\* Vérifiez la classification complète, y compris les déclarations préventives dans la SECTION 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Ne s'applique pas.

**2.3. Autres dangers**

PBT: Cette mélange n'est pas identifiée entant que mélange PBT.

vPvB: Cette mélange n'est pas identifiée comme une mélange vPvB.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

Allergènes cosmétiques selon le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 30 novembre 2009, relatif aux produits cosmétiques:

**Cinnamal ≤ 0.01 %; Eugenol ≤ 0.004 %; Limonene ≤ 0.004 %; Cinnamyl Alcohol ≤ 0.001 %; Linalool ≤ 0.004 %; Coumarin ≤ 0.01 %**

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Information générale: Aucune mesure particulière n'est requise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après inhalation: Respirer de l'air frais, consulter le médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après l'ingestion: Fournir plusieurs verres d'eau à boire pour diluer. Si les symptômes persistent, consultez le médecin.

\*Effets différés: Ne s'applique pas.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTECONTRE L' INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un flux discontinu d'eau ou de brouillard d'eau. Assurer une ventilation parfaite.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques: Pendant la combustion lors de l' incendie, aucune vapeur toxique n'est produite dérivé du mélange.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie: Il n'y a pas de dangers spécifiques dérivés de la mélange.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Lors de la lutte contre l'incendie, porter des masques de protection appropriés et pendant l'extinction à long terme, utiliser des appareils respiratoires à oxygène.

## RUBRIQUE 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la poussière. non requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun effet indésirable n'est connu. Prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines.

Information supplémentaire: Aucune substance dangereuse n'est libérée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage: Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Collectez les déchets mécaniquement. Ramassez autant que possible dans un récipient propre approprié, de préférence pour réutilisation, sinon pour élimination.

Laver la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation sûre: Porter des lunettes de protection individuelles.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Sans objet. Il n'y a pas de risques particuliers pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Le produit doit être stocké protégé et gardé au sec.

Matières incompatibles: Non applicable.

Conditions de stockage commun: Stocker dans des récipients fermés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne requiert pas de précautions environnementales spéciales.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide cristallin crème
Odeur	Caractéristique du produit
Seuil olfactif	N/A*
pH (25°C)	7.70 (Dissolution à 1% en poids)
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative (20°C)	1.01 g/cm <sup>3</sup> (Dissolution à 1% en poids)
Solubilité(s)	Très soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	N/A
Température d'auto-inflammabilité	-

<b>Température de décomposition</b>	Il ne se décompose pas
<b>Viscosité</b>	N/A
<b>Propriétés explosives</b>	Il n'explose pas
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant

\* N/A: Ne s'applique pas.

## 9.2. Autres informations

N'est pas appliqué

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Sans objet. Pas de dangers de réactivité.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune n'est connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Aucune en particulier.

### 10.5. Matières incompatibles

N'est pas appliqué

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

N'est pas appliqué.

## SECCIÓN 11: INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Type de danger qu'implique ce produit: N'est pas appliqué.

Toxicité aiguë:

Sulfate de magnésium:

Oral (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non irritant.

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Sans objet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Sans objet.

Danger par aspiration: Sans objet.

Informations sur les voies d'exposition probables: Sans objet.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Une irritation cutanée peut survenir.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Sans objet.

Effets interactifs: Sans objet.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Sulfate de magnésium:

Toxicité pour les poissons

LC50 *Gambusia affinis* (Poisson moustique): 15500 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

EC50 *Daphnia magna* (grande puce): 1700 mg/l; 24 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

EC50 *Desmodesmus subspicatus* (algue verte): 2700 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC50 *Photobacterium phosphoreum*: 84000 mg/l; 30 min (IUCLID)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas appliqué.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

On n'attend pas de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N'est pas appliqué. Composé inorganique.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

#### 12.6. Autres effets néfastes

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Traitement des résidus de produit: Pas de traitement spécial.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales. Laissez les produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipulez les contenants sales comme le produit lui-même.

\* Sans précautions particulières.

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

#### 14.1. Numéro ONU

Ne s'applique pas.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Ne s'applique pas.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Ne s'applique pas.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Ne s'applique pas.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Ne s'applique pas.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs

Ne s'applique pas.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas considéré produit chimique dangereux.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

<b>Classe de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Catégorie de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention d'avertissement</b>	Ne s'applique pas.
<b>Conseils de prudence</b>	Ne s'applique pas.

**HISTORIAL DE CAMBIOS**

FECHA	EDICIÓN	RESUMEN DE CAMBIOS
25/09/2018	0	Création initiale. Émission

RÈGLEMENT (CE) N o 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) – ANNEXE II. EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit.**

NOM DE PRODUIT: **EPSOM SALT CINNAMON-ORANGE**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage de produit: Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

Utilisations déconseillées: Inconnus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue Alexander Humboldt N°12. El Puerto de Santa María, 11500, Cádiz (Espagne).

Numéro de téléphone: +34 856 925 095

E-mail: [elpuerto@nortemchem.com](mailto:elpuerto@nortemchem.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence: +34 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9:00 à 18:00 heures

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange ne contient pas de composés dangereux.

\* Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

\* Vérifiez la classification complète, y compris les déclarations préventives dans la SECTION 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Ne s'applique pas.

**2.3. Autres dangers**

PBT: Cette mélange n'est pas identifiée entant que mélange PBT.

vPvB: Cette mélange n'est pas identifiée comme une mélange vPvB.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

Allergènes cosmétiques selon le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 30 novembre 2009, relatif aux produits cosmétiques:

**Limonene ≤ 0.02 %; Hexyl cinnamal ≤ 0.02 %; Coumarin ≤ 0.008%**

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Information générale: Aucune mesure particulière n'est requise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après inhalation: Respirer de l'air frais, consulter le médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après l'ingestion: Fournir plusieurs verres d'eau à boire pour diluer. Si les symptômes persistent, consultez le médecin.

\*Effets différés: Ne s'applique pas.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTECONTRE L' INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un flux discontinu d'eau ou de brouillard d'eau. Assurer une ventilation parfaite.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques: Pendant la combustion lors de l' incendie, aucune vapeur toxique n'est produite dérivé du mélange.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie: Il n'y a pas de dangers spécifiques dérivés de la mélange.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Lors de la lutte contre l'incendie, porter des masques de protection appropriés et pendant l'extinction à long terme, utiliser des appareils respiratoires à oxygène.

## RUBRIQUE 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSIÓN ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la poussière. non requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun effet indésirable n'est connu. Prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines.

Information supplémentaire: Aucune substance dangereuse n'est libérée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage: Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Collectez les déchets mécaniquement. Ramassez autant que possible dans un récipient propre approprié, de préférence pour réutilisation, sinon pour élimination.

Laver la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation sûre: Porter des lunettes de protection individuelles.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Sans objet. Il n'y a pas de risques particuliers pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Le produit doit être stocké protégé et gardé au sec.

Matières incompatibles: Non applicable.

Conditions de stockage commun: Stocker dans des récipients fermés.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection individuelle:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne requiert pas de précautions environnementales spéciales.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Solide cristallin Orange
Odeur	Caractéristique du produit
Seuil olfactif	N/A*
pH (25°C)	7.71 (Dissolution à 1% en poids)
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative (20°C)	1.01 g/cm <sup>3</sup> (Dissolution à 1% en poids)
Solubilité(s)	Très soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	N/A
Température d'auto-inflammabilité	-
Température de décomposition	Il ne se décompose pas
Viscosité	N/A
Propriétés explosives	Il n'explose pas
Propriétés comburantes	Non comburant

\* N/A: Ne s'applique pas.

**9.2. Autres informations**

N'est pas appliqué

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Sans objet. Pas de dangers de réactivité.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune n'est connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter: Aucune en particulier.

**10.5. Matières incompatibles**

N'est pas appliqué

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

N'est pas appliqué.

**SECCIÓN 11: INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Type de danger qu'implique ce produit: N'est pas appliqué.

Toxicité aiguë:

Sulfate de magnésium:

Oral (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non irritant.

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Sans objet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Sans objet.

Danger par aspiration: Sans objet.

Informations sur les voies d'exposition probables: Sans objet.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Une irritation cutanée peut survenir.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Sans objet.

Effets interactifs: Sans objet.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Sulfate de magnésium:

Toxicité pour les poissons

LC50 *Gambusia affinis* (Poisson moustique): 15500 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

EC50 *Daphnia magna* (grande puce): 1700 mg/l; 24 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

EC50 *Desmodesmus subspicatus* (algue verte): 2700 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC50 *Photobacterium phosphoreum*: 84000 mg/l; 30 min (IUCLID)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas appliqué.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

On n'attend pas de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N'est pas appliqué. Composé inorganique.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

### **12.6. Autres effets néfastes**

Ed. 0 (Émission)

Page 6 de 9

Date: 25/09/2018

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

### **RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Traitement des résidus de produit: Pas de traitement spécial.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales. Laissez les produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipulez les conteneurs sales comme le produit lui-même.

\* Sans précautions particulières.

### **RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

#### **14.1. Numéro ONU**

Ne s'applique pas.

#### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Ne s'applique pas.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Ne s'applique pas.

#### **14.4. Groupe d'emballage**

Ne s'applique pas.

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Ne s'applique pas.

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs**

Ne s'applique pas.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas considéré produit chimique dangereux.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

<b>Classe de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Catégorie de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention d'avertissement</b>	Ne s'applique pas.
<b>Conseils de prudence</b>	Ne s'applique pas.

HISTORIAL DE CAMBIOS		
FECHA	EDICIÓN	RESUMEN DE CAMBIOS
25/09/2018	0	Création initiale. Émission

RÈGLEMENT (CE) N<sup>o</sup> 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) – ANNEXE II. EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit.**

NOM DE PRODUIT: **EPSOM SALT JASMINE & LEMON**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage de produit: Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

Utilisations déconseillées: Inconnus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue Alexander Humboldt N<sup>o</sup>12. El Puerto de Santa María, 11500, Cádiz (Espagne).

Numéro de téléphone: +34 856 925 095

E-mail: [elpuerto@nortemchem.com](mailto:elpuerto@nortemchem.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence: +34 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9:00 à 18:00 heures

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange ne contient pas de composés dangereux.

\* Classification selon le Règlement (CE) n<sup>o</sup> 1272/2008.

\* Vérifiez la classification complète, y compris les déclarations préventives dans la SECTION 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Ne s'applique pas.

**2.3. Autres dangers**

PBT: Cette mélange n'est pas identifiée entant que mélange PBT.

vPvB: Cette mélange n'est pas identifiée comme une mélange vPvB.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

Allergènes cosmétiques selon le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 30 novembre 2009, relatif aux produits cosmétiques:

**Hexyl cinnamal ≤ 0.04 %; Linalool ≤ 0.04 %; Benzyl Salicylate ≤ 0.04 %; Hydroxycitronellal ≤ 0.02 %; Eugenol ≤ 0.02 %; Benzyl Alcohol ≤ 0.004 %**

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Information générale: Aucune mesure particulière n'est requise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après inhalation: Respirer de l'air frais, consulter le médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après l'ingestion: Fournir plusieurs verres d'eau à boire pour diluer. Si les symptômes persistent, consultez le médecin.

\*Effets différés: Ne s'applique pas.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTECONTRE L' INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un flux discontinu d'eau ou de brouillard d'eau. Assurer une ventilation parfaite.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques: Pendant la combustion lors de l' incendie, aucune vapeur toxique n'est produite dérivé du mélange.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie: Il n'y a pas de dangers spécifiques dérivés de la mélange.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Lors de la lutte contre l'incendie, porter des masques de protection appropriés et pendant l'extinction à long terme, utiliser des appareils respiratoires à oxygène.

## RUBRIQUE 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSIÓN ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la poussière. non requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun effet indésirable n'est connu. Prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines.

Information supplémentaire: Aucune substance dangereuse n'est libérée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage: Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Collectez les déchets mécaniquement. Ramassez autant que possible dans un récipient propre approprié, de préférence pour réutilisation, sinon pour élimination.

Laver la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation sûre: Porter des lunettes de protection individuelles.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Sans objet. Il n'y a pas de risques particuliers pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Le produit doit être stocké protégé et gardé au sec.

Matières incompatibles: Non applicable.

Conditions de stockage commun: Stocker dans des récipients fermés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection individuelle:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne requiert pas de précautions environnementales spéciales.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Solide cristallin jaune
Odeur	Caractéristique du produit
Seuil olfactif	N/A*
pH (25°C)	7.70 (Dissolution à 1% en poids)
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative (20°C)	1.01 g/cm <sup>3</sup> (Dissolution à 1% en poids)
Solubilité(s)	Très soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	N/A
Température d'auto-inflammabilité	-
Température de décomposition	Il ne se décompose pas
Viscosité	N/A
Propriétés explosives	Il n'explose pas
Propriétés comburantes	Non comburant

\* N/A: Ne s'applique pas.

## 9.2. Autres informations

N'est pas appliqué

## **RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### 10.1. Réactivité

Sans objet. Pas de dangers de réactivité.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune n'est connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Aucune en particulier.

### 10.5. Matières incompatibles

N'est pas appliqué

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

N'est pas appliqué.

## **SECCIÓN 11: INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Type de danger qu'implique ce produit: N'est pas appliqué.

Toxicité aiguë:

Sulfate de magnésium:

Oral (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non irritant.

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Sans objet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Sans objet.

Danger par aspiration: Sans objet.

Informations sur les voies d'exposition probables: Sans objet.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Une irritation cutanée peut survenir.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Sans objet.

Effets interactifs: Sans objet.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Sulfate de magnésium:

Toxicité pour les poissons

LC50 *Gambusia affinis* (Poisson moustique): 15500 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

EC50 *Daphnia magna* (grande puce): 1700 mg/l; 24 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

EC50 *Desmodesmus subspicatus* (algue verte): 2700 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC50 *Photobacterium phosphoreum*: 84000 mg/l; 30 min (IUCLID)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas appliqué.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

On n'attend pas de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N'est pas appliqué. Composé inorganique.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

### **12.6. Autres effets néfastes**

Ed. 0 (Émission)

Page 6 de 9

Date: 25/09/2018

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Traitement des résidus de produit: Pas de traitement spécial.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales. Laissez les produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipulez les conteneurs sales comme le produit lui-même.

\* Sans précautions particulières.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

**14.1. Numéro ONU**

Ne s'applique pas.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Ne s'applique pas.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Ne s'applique pas.

**14.4. Groupe d'emballage**

Ne s'applique pas.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Ne s'applique pas.

**14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs**

Ne s'applique pas.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas considéré produit chimique dangereux.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

<b>Classe de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Catégorie de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention d'avertissement</b>	Ne s'applique pas.
<b>Conseils de prudence</b>	Ne s'applique pas.

**HISTORIAL DE CAMBIOS**

FECHA	EDICIÓN	RESUMEN DE CAMBIOS
25/09/2018	0	Création initiale. Émission

RÈGLEMENT (CE) N o 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) – ANNEXE II. EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit.**

NOM DE PRODUIT: **EPSOM SALT LEMON & COCONUT**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage de produit: Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels..

Utilisations déconseillées: Inconnus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue Alexander Humboldt N°12. El Puerto de Santa María, 11500, Cádiz (Espagne).

Numéro de téléphone: +34 856 925 095

E-mail: [elpuerto@nortemchem.com](mailto:elpuerto@nortemchem.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence: +34 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9:00 à 18:00 heures

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange ne contient pas de composés dangereux.

\* Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

\* Vérifiez la classification complète, y compris les déclarations préventives dans la SECTION 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Ne s'applique pas.

**2.3. Autres dangers**

PBT: Cette mélange n'est pas identifiée entant que mélange PBT.

vPvB: Cette mélange n'est pas identifiée comme une mélange vPvB.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

Allergènes cosmétiques selon le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 30 novembre 2009, relatif aux produits cosmétiques:

**Benzyl Alcohol ≤ 0.004 %; Geraniol ≤ 0.001 %; Coumarin ≤ 0.01 %; Limonene ≤ 0.001 %**

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Information générale: Aucune mesure particulière n'est requise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après inhalation: Respirer de l'air frais, consulter le médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après l'ingestion: Fournir plusieurs verres d'eau à boire pour diluer. Si les symptômes persistent, consultez le médecin.

\*Effets différés: Ne s'applique pas.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTECONTRE L' INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un flux discontinu d'eau ou de brouillard d'eau. Assurer une ventilation parfaite.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques: Pendant la combustion lors de l' incendie, aucune vapeur toxique n'est produite dérivé du mélange.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie: Il n'y a pas de dangers spécifiques dérivés de la mélange.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Lors de la lutte contre l'incendie, porter des masques de protection appropriés et pendant l'extinction à long terme, utiliser des appareils respiratoires à oxygène.

## RUBRIQUE 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSIÓN ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la poussière. non requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun effet indésirable n'est connu. Prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines.

Information supplémentaire: Aucune substance dangereuse n'est libérée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage: Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Collectez les déchets mécaniquement. Ramassez autant que possible dans un récipient propre approprié, de préférence pour réutilisation, sinon pour élimination.

Laver la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation sûre: Porter des lunettes de protection individuelles.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Sans objet. Il n'y a pas de risques particuliers pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Le produit doit être stocké protégé et gardé au sec.

Matières incompatibles: Non applicable.

Conditions de stockage commun: Stocker dans des récipients fermés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne requiert pas de précautions environnementales spéciales.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide cristallin vert
Odeur	Caractéristique du produit
Seuil olfactif	N/A*
pH (25°C)	7.73 (Dissolution à 1% en poids)
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative (20°C)	1.01 g/cm <sup>3</sup> (Dissolution à 1% en poids)
Solubilité(s)	Très soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	N/A
Température d'auto-inflammabilité	-
Température de décomposition	Il ne se décompose pas
Viscosité	N/A
Propriétés explosives	Il n'explose pas
Propriétés comburantes	Non comburant

\* N/A: Ne s'applique pas.

## 9.2. Autres informations

N'est pas appliqué

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Sans objet. Pas de dangers de réactivité.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune n'est connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Aucune en particulier.

### 10.5. Matières incompatibles

N'est pas appliqué

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

N'est pas appliqué.

## SECCIÓN 11: INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Type de danger qu'implique ce produit: N'est pas appliqué.

Toxicité aiguë:

Sulfate de magnésium:

Oral (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non irritant.

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Sans objet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Sans objet.

Danger par aspiration: Sans objet.

Informations sur les voies d'exposition probables: Sans objet.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Une irritation cutanée peut survenir.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Sans objet.

Effets interactifs: Sans objet.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Sulfate de magnésium:

Toxicité pour les poissons

LC50 *Gambusia affinis* (Poisson moustique): 15500 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

EC50 *Daphnia magna* (grande puce): 1700 mg/l; 24 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

EC50 *Desmodesmus subspicatus* (algue verte): 2700 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC50 *Photobacterium phosphoreum*: 84000 mg/l; 30 min (IUCLID)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas appliqué.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

On n'attend pas de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N'est pas appliqué. Composé inorganique.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

### **12.6. Autres effets néfastes**

Ed. 0 (Émission)

Page 6 de 9

Date: 25/09/2018

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Traitement des résidus de produit: Pas de traitement spécial.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales. Laissez les produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipulez les conteneurs sales comme le produit lui-même.

\* Sans précautions particulières.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

**14.1. Numéro ONU**

Ne s'applique pas.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Ne s'applique pas.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Ne s'applique pas.

**14.4. Groupe d'emballage**

Ne s'applique pas.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Ne s'applique pas.

**14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs**

Ne s'applique pas.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas considéré produit chimique dangereux.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

<b>Classe de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Catégorie de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention d'avertissement</b>	Ne s'applique pas.
<b>Conseils de prudence</b>	Ne s'applique pas.

**HISTORIAL DE CAMBIOS**

FECHA	EDICIÓN	RESUMEN DE CAMBIOS
25/09/2018	0	Création initiale. Émission

RÈGLEMENT (CE) N o 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) – ANNEXE II. EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit.**

NOM DE PRODUIT: **EPSOM SALT STRAWBERRY & ROSES**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage de produit: Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

Utilisations déconseillées: Inconnus.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Nortem Chem S.L.

Adresse: Rue Alexander Humboldt N°12. El Puerto de Santa María, 11500, Cádiz (Espagne).

Numéro de téléphone: +34 856 925 095

E-mail: [elpuerto@nortemchem.com](mailto:elpuerto@nortemchem.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone d'urgence: +34 856 925 095

Horaires (lundi - vendredi): de 9:00 à 18:00 heures

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange ne contient pas de composés dangereux.

\* Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

\* Vérifiez la classification complète, y compris les déclarations préventives dans la SECTION 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Ne s'applique pas.

**2.3. Autres dangers**

PBT: Cette mélange n'est pas identifiée entant que mélange PBT.

vPvB: Cette mélange n'est pas identifiée comme une mélange vPvB.

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

Allergènes cosmétiques selon le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil, du 30 novembre 2009, relatif aux produits cosmétiques:

**Citronellol ≤ 0.004 %; Geraniol ≤ 0.004 %; Benzyl Salicylate ≤ 0.009 %; Cinnamyl Alcohol ≤ 0.004 %; Eugenol ≤ 0.004 %; Limonene ≤ 0.02 %; Hexyl cinnamal ≤ 0.02 %; Methyl 2-octynoate ≤ 0.0005 %; Coumarine ≤ 0.002 %**

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

Information générale: Aucune mesure particulière n'est requise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après inhalation: Respirer de l'air frais, consulter le médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En général, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après l'ingestion: Fournir plusieurs verres d'eau à boire pour diluer. Si les symptômes persistent, consultez le médecin.

\*Effets différés: Ne s'applique pas.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTECONTRE L' INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser un flux discontinu d'eau ou de brouillard d'eau. Assurer une ventilation parfaite.

Moyens d'extinction non appropriés: Ne s'applique pas.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques: Pendant la combustion lors de l'incendie, aucune vapeur toxique n'est produite dérivé du mélange.

Dangers spécifiques lors de la lutte contre un incendie: Il n'y a pas de dangers spécifiques dérivés de la mélange.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Recommandations pour le personnel: Lors de la lutte contre l'incendie, porter des masques de protection appropriés et pendant l'extinction à long terme, utiliser des appareils respiratoires à oxygène.

## RUBRIQUE 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la poussière. non requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucun effet indésirable n'est connu. Prévenir la contamination des eaux de surface et souterraines.

Information supplémentaire: Aucune substance dangereuse n'est libérée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage: Nettoyez la contamination / les déversements dès qu'ils se produisent. Collectez les déchets mécaniquement. Ramassez autant que possible dans un récipient propre approprié, de préférence pour réutilisation, sinon pour élimination.

Laver la zone de déversement avec de grandes quantités d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Consulter les sections 8 et 13 de cette FDS.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une utilisation sûre: Porter des lunettes de protection individuelles.

Conseils pour éviter l'apparition de nouveaux risques pour la santé et l'environnement: Sans objet. Il n'y a pas de risques particuliers pour la santé et l'environnement.

Conseils en ce qui concerne les mesures générales d'hygiène: Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Le produit doit être stocké protégé et gardé au sec.

Matières incompatibles: Non applicable.

Conditions de stockage commun: Stocker dans des récipients fermés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage domestique et utilisation traditionnelle en tant que matière première pour une utilisation dans les soins personnels.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle: Sans objet.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle:

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection des mains/de la peau: N'est pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Ne requiert pas de précautions environnementales spéciales.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide cristallin violette
Odeur	Caractéristique du produit
Seuil olfactif	N/A*
pH (25°C)	7.73 (Dissolution à 1% en poids)
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	N/A
Point d'éclair	N/A
Taux d'évaporation	Ne s'évapore pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de vapeur	-
Densité relative (20°C)	1.01 g/cm <sup>3</sup> (Dissolution à 1% en poids)
Solubilité(s)	Très soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	N/A
Température d'auto-inflammabilité	-

<b>Température de décomposition</b>	Il ne se décompose pas
<b>Viscosité</b>	N/A
<b>Propriétés explosives</b>	Il n'explose pas
<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant

\* N/A: Ne s'applique pas.

## 9.2. Autres informations

N'est pas appliqué

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Sans objet. Pas de dangers de réactivité.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune n'est connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Aucune en particulier.

### 10.5. Matières incompatibles

N'est pas appliqué

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

N'est pas appliqué.

## SECCIÓN 11: INFORMACIÓN TOXICOLÓGICA

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Type de danger qu'implique ce produit: N'est pas appliqué.

Toxicité aiguë:

Sulfate de magnésium:

Oral (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (rat): DL50 > 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non irritant.

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux: Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Ne provoque pas de sensibilisation cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales: N'est pas considéré comme étant mutagène.

Cancérogénicité: N'est pas considéré comme étant cancérigène.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas considéré comme étant toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Sans objet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Sans objet.

Danger par aspiration: Sans objet.

Informations sur les voies d'exposition probables: Sans objet.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Une irritation cutanée peut survenir.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée: Sans objet.

Effets interactifs: Sans objet.

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1. Toxicité**

Sulfate de magnésium:

Toxicité pour les poissons

LC50 *Gambusia affinis* (Poisson moustique): 15500 mg/l; 96 h (IUCLID)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

EC50 *Daphnia magna* (grande puce): 1700 mg/l; 24 h (IUCLID)

Toxicité pour les algues

EC50 *Desmodesmus subspicatus* (algue verte): 2700 mg/l; 72 h (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

EC50 *Photobacterium phosphoreum*: 84000 mg/l; 30 min (IUCLID)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas appliqué.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation.**

On n'attend pas de bioaccumulation.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

N'est pas appliqué. Composé inorganique.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit n'est pas considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique (PBT).

Ce produit n'est pas considéré comme très persistant ou très bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

En respectant les conditions adéquate de gestion, il ne devrait pas y avoir de problèmes écologiques.

**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Traitement des résidus de produit: Pas de traitement spécial.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales. Laissez les produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. Manipulez les conteneurs sales comme le produit lui-même.

\* Sans précautions particulières.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Marchandise non dangereuse pour ADR, RID, ADN, IMDG et ICAO selon les Règlements type des Nations Unies.

**14.1. Numéro ONU**

Ne s'applique pas.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Ne s'applique pas.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Ne s'applique pas.

**14.4. Groupe d'emballage**

Ne s'applique pas.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Ne s'applique pas.

**14.6. Précautions particulières à prendre par les utilisateurs**

Ne s'applique pas.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Ne s'applique pas.

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- La Fiche de Données de Sécurité est conforme avec le RÈGLEMENT (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
- Le produit commercialisé est conforme avec le RÈGLEMENT (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges – CLP.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas considéré produit chimique dangereux.

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

L'information que contient cette feuille de sécurité est correcte selon nos connaissances correspondant à la date de sa révision. L'information donnée décrit seulement les produits selon les dispositions de sécurité et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité, elle ne constitue pas de relation légale. L'information que contient cette feuille de données de sécurité concerne seulement le matériel spécifique signalé et peut ne pas être valide en cas d'utilisation en combinaison avec d'autres produits ou pour n'importe quel processus, sauf s'il est mentionné dans le texte.

<b>Classe de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Catégorie de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention de danger</b>	Ne s'applique pas.
<b>Mention d'avertissement</b>	Ne s'applique pas.
<b>Conseils de prudence</b>	Ne s'applique pas.

HISTORIAL DE CAMBIOS		
FECHA	EDICIÓN	RESUMEN DE CAMBIOS
25/09/2018	0	Création initiale. Émission